



## Journée mondiale des soins palliatifs

Les sociétés savantes s'unissent pour le développement des soins palliatifs en France

La Journée mondiale des soins palliatifs a lieu cette année deux semaines après que le Comité Consultatif National d'Éthique a rendu son avis portant contribution à la révision de la loi de bioéthique. Les sociétés savantes entendent s'inscrire dans la droite ligne des recommandations du CCNE, et de l'IGAS avant lui.

\*

Dans son avis portant contribution à la révision de la loi de bioéthique, le Comité Consultatif National d'Éthique a formulé des propositions auxquelles les sociétés savantes signataires de ce communiqué entendent apporter leur soutien.

Elles se réjouissent que le CCNE ait rappelé le devoir de solidarité de chacun pour lutter contre le sentiment d'indignité que peuvent ressentir des patients en fin de vie. Avec lui, elles considèrent qu'il est inutile de légiférer une nouvelle fois et elles approuvent pleinement son exigence d'améliorer la connaissance réelle - qui demeure aujourd'hui très insuffisante - du cadre juridique, des fondamentaux des soins palliatifs et des pratiques de soin en matière de fin de vie.

Les sociétés savantes luttent en faveur du « mieux mourir » en France. Elles ont pleinement conscience que les conditions de la fin de la vie doivent encore être améliorées pour tous. Elles soutiennent activement les professionnels qui s'y consacrent au quotidien.

Les soins palliatifs accomplissent des progrès constants qui permettent, parallèlement à un accompagnement humain de qualité d'éviter de placer les personnes dans une situation où leur seule option serait de réclamer qu'on abrège leur vie.

Il incombe aujourd'hui aux diverses parties impliquées dans les situations de fin de vie – soignants, psychologues, travailleurs sociaux, bénévoles... – d'harmoniser leurs pratiques sur les standards les plus élevés en vigueur sur l'ensemble du territoire national. Ces pratiques sont aujourd'hui trop variables selon les services ou les territoires, alors qu'elles doivent être accessibles précocement partout et pour tous.

Pour que cela soit possible, il est indispensable que réponde à l'engagement déterminé des soignants une implication réciproque des pouvoirs publics, afin que la formation et la recherche en soins palliatifs (« insuffisante », comme le reconnaît le CCNE, après l'IGAS) bénéficient de moyens financiers à la hauteur de l'enjeu médical et de société qu'ils représentent.

Seul un financement transversal au sein de la médecine, et pérenne, des soins palliatifs dans le cadre d'un plan gouvernemental, permettra de les développer suffisamment en quantité et en qualité pour répondre aux attentes des Français.

### ***Signataires :***

**Assoc. Francophone Soins Oncologiques de Support (AFSOS)**

**Collège de la Médecine Générale (CMG)**

**Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)**

**Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR)**

**Société Française du Cancer (SFC)**

**Société Française d'Hématologie (SFH)**

**Société Française de Neurologie (SFN)**

**Société Française Neuro-Vasculaire (SFNV)**

**Société Française d'Oncologie Médicale (SOFOM)**

**Société Française de Psycho-Oncologie (SFPO)**

**Société de Réanimation de Langue Française (SRLF)**